

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Vigne



N°10 26/05/2020



Animateur filière

Magdalena GIRARD

Chambre d'agriculture de la

Charente-Maritime

magdalena.girard@charentemaritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°10 du 26/05/2020 »



BULLETINDE SANTÉDUVÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Edition Charentes

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

• **Stade moyen Ugni blanc :** boutons floraux séparés, toutes premières fleurs.

Mildiou

 Risque en baisse, pas de contamination prévue, sauf par repiquages.

Oïdium

• Risque en hausse, mais pas de contamination prévue.

Black rot

• Risque en hausse, mais pas de contamination prévue.

Tordeuses

• Poursuite du vol d'Eudémis.

Flavescence dorée

• Premier traitement entre le 1^{er} et le 7 juin.

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, évènements climatiques...) sur le site **Web Alerte Vigne**.

Phénologie

Sur 45 parcelles d'Ugni blanc suivies cette semaine, le stade moyen calculé est de 18,2 (11/12 feuilles, proche début floraison).

Le nombre de feuilles moyen est de 12,5 par rameau, avec 2,3 feuilles supplémentaires depuis la semaine dernière.

La longueur moyenne des rameaux est de 95 cm, avec un allongement hebdomadaire de près de 24 cm.

Avec le retour de températures chaudes, la vigne a repris une croissance importante. Les rameaux s'allongent et les entre-cœurs se développent.

Les toutes premières fleurs sont observées dans le vignoble, mais ce début de floraison n'est pas encore généralisé à toutes les parcelles.



Ugni blanc – toutes premières fleurs

Climatologie

De la semaine passée

<u>Températures</u>

Les températures de la semaine passée ont nettement remonté, avec 18,2°C en moyenne.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne des précipitations sur l'ensemble du vignoble atteint 4 mm. La répartition des pluies est assez homogène sur le territoire et le maximum enregistré sur nos points de calcul est 8 mm.

Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent du beau temps sec et venteux, avec des températures encore en hausse.

Maladies

Mildiou

Observations

Une très forte expression des symptômes est observée dans la majorité des témoins, sur feuilles et grappes, ainsi que dans de nombreuses parcelles traitées. Ceci est très probablement dû aux contaminations survenues entre le 9 et le 13 mai.

La majorité des parcelles de référence (traitées) présente maintenant des taches de mildiou, mais la fréquence et l'intensité d'attaque restent faibles (fréquence moyenne 7 % des ceps touchés). Les parcelles de Saint Quantin de Rançannes et de Migron présentent un peu plus de symptômes (fréquence sur ceps 36 à 40 %). Seuls Le Tâtre, Roullet Saint Estèphe et Le Chay restent totalement indemnes.

Dans les témoins non traités, on observe une forte **Sortie de mildiou sur** augmentation des symptômes. Tous les témoins sont à présent (Crédit photo A touchés, avec une fréquence et une intensité très supérieures à la semaine dernière :



(Crédit photo A. Janot - Bercloux)

- en moyenne, 66 % des ceps sont touchés dans les TNT, contre 12 % la semaine dernière. Un tiers des parcelles atteint 100 %,
- la fréquence sur feuilles atteint 25 %, contre 3 % la semaine dernière,
- l'intensité d'attaque sur feuilles est de 6 % en moyenne (contre 0.4 % la semaine dernière). Elle atteint 50 % dans la parcelle de Mortagne s/Gironde.



Les symptômes sur inflorescences sont également plus fréquents, ils concernent 21 parcelles contre seulement 4 la semaine dernière. Certaines sont très touchées, comme les TNT de Givrezac, Mortagne s/Gironde, Montendre et Saintes qui présentent entre 30 et 50 % des inflorescences touchées. L'intensité d'attaque moyenne reste encore faible sur inflorescences (autour de 1 %).

N'hésitez pas à signaler vos observations de symptômes par mail à magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr (merci de joindre une photo si possible).

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Selon le modèle, les conditions climatiques ont été défavorables au mildiou. Cependant, le risque potentiel est resté majoritairement fort à très fort, même s'il a pu baisser localement.

Des contaminations épidémiques ont été calculées sur les pluies du 22 et 23 mai. Le modèle estime une augmentation du nombre d'organes contaminés modérée à forte.

Dans les trois jours à venir

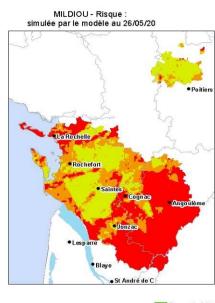
Les prévisions annoncent une absence de pluie quelle que soit l'hypothèse météorologique retenue. Les températures maximales seront de 27 à 30°C. Les températures minimales passeront progressivement de 10-12°C à 14-16°C au cours de la semaine.

Les conditions météorologiques seront toujours défavorables aux contaminations. Le risque potentiel devrait baisser sauf sur le sud et l'est du vignoble où il restera très fort.

Dans les trois jours à venir, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations sur le vignoble quelle que soit l'hypothèse météorologique retenue.

Pour rappel:

Des contaminations par repiquage peuvent être non détectées par le modèle. En effet, il ne prend pas en compte les durées d'humectation, ni les hygrométries.





Evaluation du risque:

Risque potentiel en baisse, conditions météo défavorables. Dans les vignes présentant des symptômes, risque de repiquage en cas de rosées.



Risque de contaminations globalement très faible

Consultez la fiche « mildiou » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Eliminez les pampres qui sont particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

Oïdium

Observations

On note peu d'évolution dans les parcelles suivies. Les premières taches d'oïdium vues la semaine dernière à Ste Marie de Ré n'ont pas progressé. Le témoin de La Couronne présente à son tour les tout premiers symptômes sur feuilles.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques ont été favorables au développement de l'oïdium. Les zones concernées par un risque potentiel fort ont augmenté et sont devenues majoritaires sur le vignoble. Seuls le sud et l'est du vignoble ont conservé un risque potentiel faible à très faible.

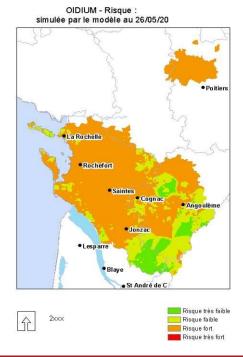


Des contaminations épidémiques ont été calculées au cours de la semaine dernière. Cependant, le modèle estime une faible augmentation du nombre d'organes contaminés.

Dans les trois jours à venir

Les conditions météorologiques seront favorables à l'oïdium. Le risque potentiel fort devrait se généraliser sur le vignoble. D'après le modèle, les conditions sont réunies pour le départ de la phase épidémique.

Toutefois, dans les trois jours à venir, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations sur le vignoble quelle que soit l'hypothèse météorologique retenue.



Evaluation du risque:

Risque potentiel en hausse mais pas de contamination prévue.



Risque de contaminations très faible en absence de pluie

Consultez la fiche « oïdium » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.

Black rot

Observations

On observe une légère augmentation de la fréquence des symptômes de Black rot.



Black rot sur rafles et boutons floraux - TNT de Genté (Crédit photo L. Duchêne - CARC)



Comme la semaine dernière, la majorité des parcelles de référence présentent du Black rot sur feuilles (10 sur 14). Les fréquences d'attaque ont légèrement évolué, passant de 30 à 32 % sur ceps et de 4 à 5 % sur feuilles. Les symptômes se sont amplifiés localement, notamment à Juillac le Coq, Saint Fort sur le Né et Sigogne, avec quelques dégâts sur inflorescences.

La quasi-totalité des témoins non traités présentent du Black rot sur feuilles (49 TNT sur 51) :

- La fréquence moyenne sur ceps des TNT passe de 52 % à 59 % des ceps touchés.
- La fréquence moyenne sur feuilles des TNT atteint 20 % mais l'intensité de l'attaque sur feuilles reste faible (passant de 1 à 2 % en moyenne).
- Seuls les TNT de Bréville et Mortagne s/Gironde restent indemnes de Black rot.
- On note une augmentation des symptômes sur inflorescences avec 6 % des grappes touchées en moyenne (contre 2,5 % la semaine dernière) et une intensité d'attaque de 1 % (contre 0.3 %). Dans les parcelles très atteintes, les inflorescences sont parfois très touchées, avec une fréquence d'attaque pouvant aller jusqu'à 50 à 60 % pour Salles de Barbezieux et Juillac le Cog.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

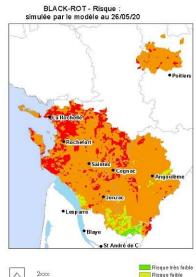
Selon le modèle, les conditions sont restées majoritairement favorables au champignon.

De nouvelles contaminations ont été calculées sur le vignoble au cours de la semaine dernière. Cependant, d'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes touchés est faible. Attention, cette augmentation pourrait être plus importante dans les secteurs avec un historique ou une présence importante de symptômes.

Dans les trois jours à venir

Les conditions seront toujours favorables au Black rot. Les zones concernées par un risque très fort augmentent sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations sur le vignoble quelle que soit l'hypothèse météorologique retenue. Cependant, d'après le modèle, le stock d'inoculum prêt à contaminer en cas de pluie progresse rapidement au cours de la semaine à venir.



介 Risque fort

Evaluation du risque:

Risque potentiel en hausse, mais conditions météo défavorables.



Risque de contaminations très faible en absence de pluie

Consultez la fiche « black rot » du Guide de l'Observateur

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

Ravageurs

Tordeuses

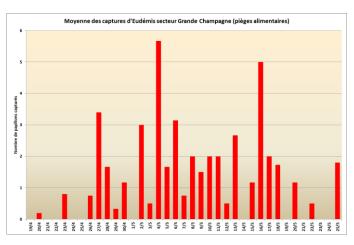
Suivi des vols

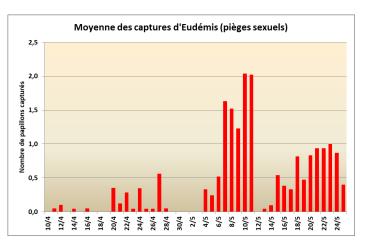
Le vol d'Eudémis se poursuit uniquement sur certains secteurs (Authon Ebéon, Ecoyeux, Les Touches de Périgny, Sigogne). L'émergence des papillons a été précoce. Les captures s'étalent dans temps.

Seule l'observation des glomérules sur les inflorescences permet d'évaluer le niveau de pression de la première génération.

Un glomérule pour 50 grappes a été observé sur l'Île de Ré.







Cicadelle de la flavescence dorée

Le premier traitement doit être appliqué dans le périmètre de lutte obligatoire entre le 1^{er} et le 7 juin (du 1^{er} au 14 juin pour les communes en aménagement de lutte).

Cicadelles vertes

<u>Observations</u>

Sur la semaine écoulée, le nombre d'adultes capturés dans les pièges chromatiques a progressé (Champagne Vigny, Salles d'Angles, St Dizant du Gua, St Hilaire du Bois).

Protection des abeilles



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Avant le traitement:

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions** « **abeille** », autorisé pendant la floraison <u>mais toujours</u> <u>en dehors de la présence d'abeilles</u>. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. Privilégiez un traitement le soir quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

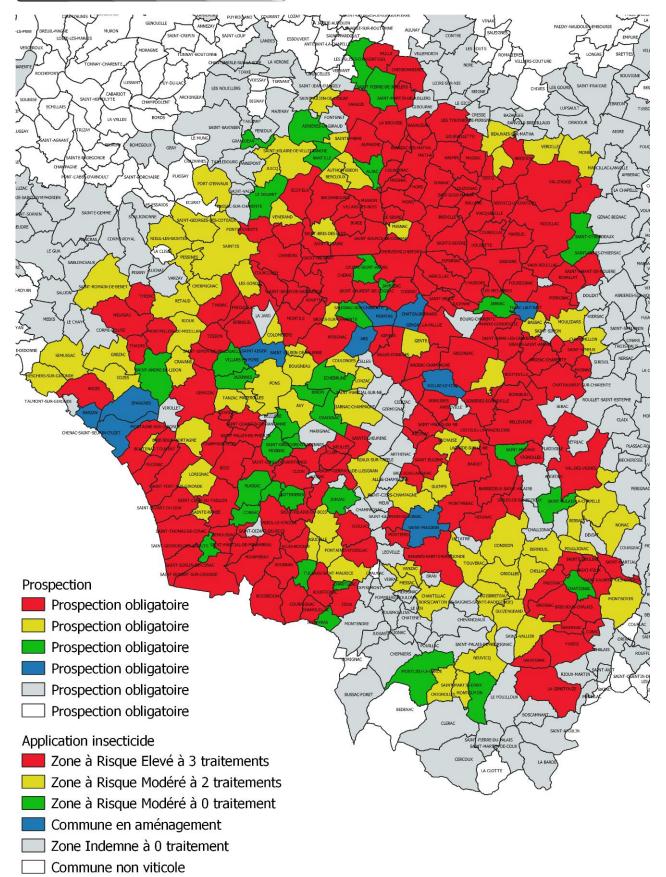
Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). Evitez la dérive des produits (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrinoide avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).





Flavescence dorée - Vignoble des Charentes Périmètre de Lutte Obligatoire 2020 Prospection et traitements





Le Mémo de l'Observateur

A faire:

- Observations phénologie, TNT et parcelles de référence
- Préserver les rameaux observés pour les mesures de croissance de l'écimage en les attachant le long d'un fil (sans les enrouler autour du fil)
- Si le TNT est très atteint par le mildiou ou le Black rot, le réduire fortement, mais laisser suffisamment de ceps pouvoir continuer les observations sur feuilles et grappes
- Relevés des pièges sexuels (changement des capsules la semaine prochaine)
- Comptages de glomérules sur 50 inflorescences
- Pièges alimentaires : une animation terrain et une distribution de matériel auront lieu au cours de la semaine 24
- Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte
- Enregistrement sur Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en cliquant ici

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également disponible en ligne

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, BGD Conseil, FDCETA, FREDON Poitou-Charentes, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

